Extrait des registres de la Societé Royale des sciences. : Du jeudi deuxiéme décembre 1728.

### Contributors

Société royale des sciences (Montpellier, France)

### **Publication/Creation**

A Montpellier : De l'Imprimerie de Jean Martel ..., M.DCC.XXVIII.

### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/qm3brtfv

### License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

# E X T R A I T DES REGISTRES DE LA SOCIETE ROYALE DES SCIENCES.

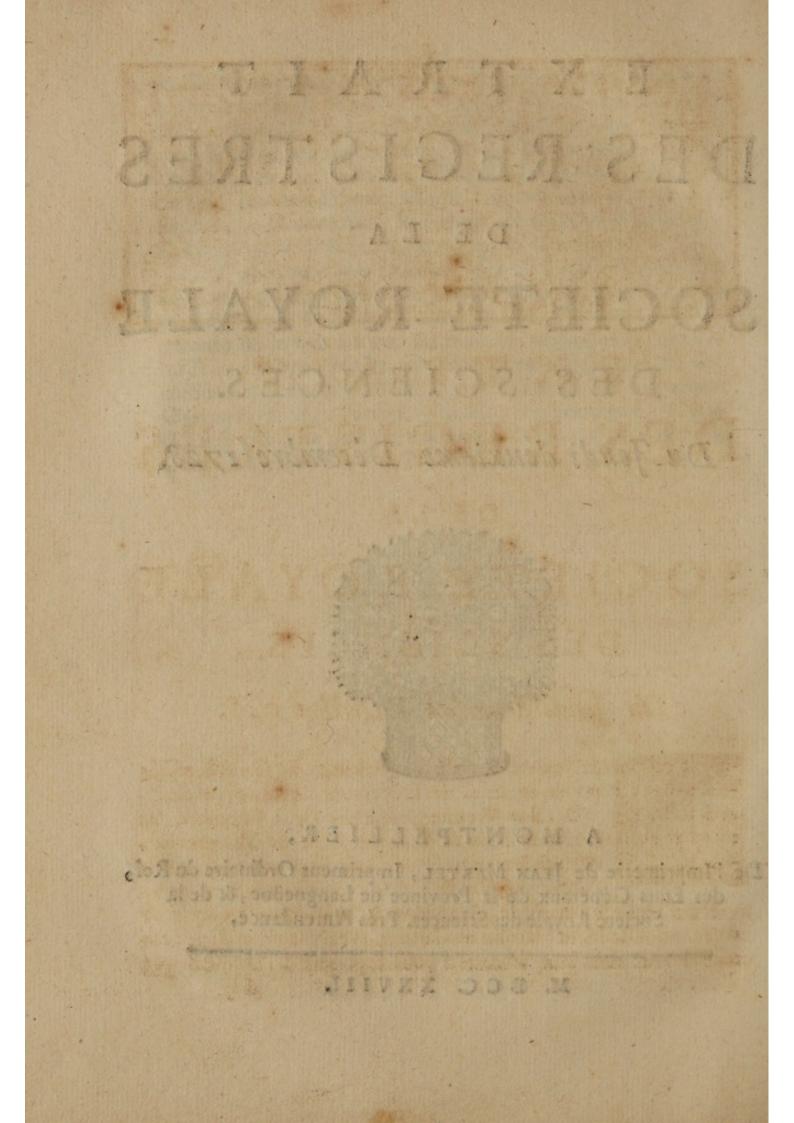
Du Jeudi deuxième Dècembre 1728.

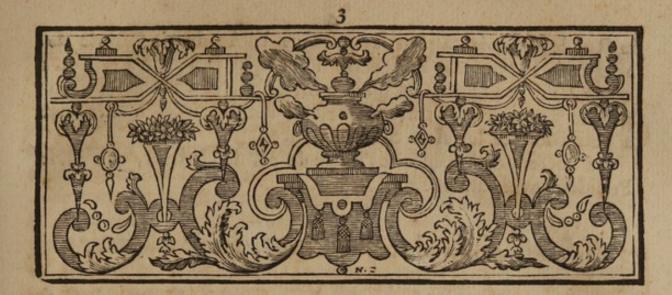


### A MONTPELLIER;

De l'Imprimerie de JEAN MARTEL, Imprimeur Ordinaire du Roi; des Etats Généraux de la Province de Languedoc, & de la Societé Royale des Sciences. Prés l'Intendance.

M. DCC. XXVIII





# EXTRAIT DES REGISTRES DE LA

# SOCIETE' ROYALE DES SCIENCES.

## Du Jeudi deuxiéme Décembre 1728.



A Societé Royale des Sciences fit fon Affemblée publique le 2. de Décembre de cette année. M. Bon Premier Prefident de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Montpellier. & Prefident cette année de la Societé Royale, en fit l'Ouverture par un Difcours préliminaire, où, après

avoir fait sentir la perte que l'Académie & la Ville de Montpellier avoient faite de M. le Marquis de Castries, il exhortoit les Académiciens à redoubler leur attention pour répondre à l'honneur que A ii le Roi leur avoit fait en les unissant à l'Académie Royale des Sciences: Honneur, ajoûta M. Bon, que le Roi n'a fait qu'à nôtre seule Académie, & qu'il a invité par là à imiter la Compagnie Sçavante qui travaille depuis long-tems & si utilement à perfectionner les Arts & les Sciences.

Le Secretaire lut ensuite l'Eloge de M. de Castries, que M. le President avoit annoncé.

# ELOGE de M. le Marquis de Castries.

JOSEPH-FRANÇOIS DE LACROIX, Marquis de Caftries, nâquit à Montpellier au mois d'Avril de l'année 1663.

Son Pere, qui étoit Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général en Languedoc, & Gouverneur de la Ville & de la Citadelle de Montpellier, fut regardé dans cette Province, & dans l'Assemblée des Etats, dont il étoit un des Barons, comme un Homme d'une prudence confommée; il y foûtint toûjours le Caractére de Pere des Peuples, en ménageant leurs interêts & ceux du Prince, dans les conjonctures les plus délicates & dans les tems les plus difficiles.

Sa Mere, Sœur de feu M. le Cardinal de Bonzy, étoit une de ces Femmes Fortes dont parlent les Saints Livres; exempte des foiblesses de son Sexe, quoiqu'elle en cût tous les agrémens, & très-propre à inspirer à ses Enfans des sentimens convenables à leur Naissance, & aux Emplois honorables aufquels ils ne pouvoient manquer de parvenir.

Les avantages de leur Naissance furent soûtenus par l'Education la plus parfaite & la plus recherchée : on voyoit croître leur goût & leur discernement à mesure que leur raison se dévelopoit ; & deux Freres, seule esperance de cette Illustre Famille, en ont soûtenu l'éclat : l'un, dans les Charges Militaires & Politiques ; & l'autre, que l'on voit aujourd'hui dans cette Province y occuper une des plus éminentes Dignitez de l'Eglise.

M. le Marquis de Castries, qui étoit l'aîné des deux Freres, étoit encore dans l'adolescence quand on le vit Colonel d'un Regiment qui portoit son nom; & dans la même annéeil sur Nommé 5

nommé Senéchal, & tout de suite Gouverneur de la Ville & de la Citadelle de Montpellier.

Il paroissoit qu'on vouloit faire de M. le Marquis de Castries, un Général à la manière des Romains, & qui fût en état, comme ces Anciens Heros, d'administrér la Justice & de commander les Armées.

Ses premieres Armes donnérent une haute idée de fa Valeur & de fa Prudence: Ce fut en 1684. qu'on le vit avec fon Regiment, au Combat du Pont-Major en Catalogne, faire l'Office de Capitaine & de Soldat : & dans la même Campagne, il fut un des premiers qui parut fur la Bréche, à l'Affaut qui fut donné à la Ville de Gironne: mais il ne fut pas des premiers à fe retirer, lorfque nos Troupes, que leur courage avoit engagé témerairement dans la Ville, furent obligées à faire retraite.

La Renommée a publié dans le Monde la fermeté avec laquelle M. de Castries, qui commandoit l'Infanterie Françoise dans l'Electorat de Cologne, soûtint en rase-campagne le choc de quatre à cinq mille hommes de Cavalerie; avec quelle prudence il fit cette belle Retraite, qu'on appelle la Retraite de Nuis, & les loüanges que le feu Roi, de glorieuse memoire, donna à son Courage & à sa fa sage Conduite. Le Brevet de Brigadier, que Sa Majesté lui fit expedier à lui seul, & qui contient le détail de cette Action memorable, en sera un Monument éternel.

Si la Retraite de dix mille Grecs que Xenophon reconduisit heureusement dans leur Patrie, après avoit surmonté mille dangers, a immortalisé la Memoire de ce grand Capitaine & Philosophe Athenien, la Retraite de Nuis, qui sauva l'infanterie Françoise, doit immortaliser de même la Valeur & la sage Conduite de M. de Castries.

La Valeur toute seule, qui ne sçait que mépriser le danger aux dépens même de la vie, est une ferocité que l'on peut à juste titre regarder comme une espece de solie; mais, quand elle est accompagnée de la Prudence, elle fait le veritable Caractére du Heros : Caractére si respectable parmi les Grecs & les Romains, qu'ils honoroient de l'Apotheose ceux dont nous nous contentons aujourd'hui de faire les Eloges.

Ce Caractére, qui animoit toutes les Actions de M. de Castries,

B

lui étoit fi naturel, que toute fa Modestie, qui n'étoit pas une de ses moindres Vertus, n'a jamais pû le cacher. Il parut avec éclat au fameux Siège de Bonne, que les vigoureuses attaques des Affiégeans, & la longue resistance des Affiégez, avoient si fort ruïnée, qu'elle n'étoit plus qu'un monceau de pierres, ou plûtôt un Cimetiere affreux, capable d'inspirer de la terreur au Soldat le plus intrépide : Ce sut dans cette Ville, ensevelie sous ses ruïnes, que M. de Castries sit paroître une fermeté veritablement heroïque; animant le Soldat par son exemple, & se privant de son necessaire pour secourir ceux qui en avoient le plus de besoin.

Cependant, la Ville de Bonne, reduite à la derniere extrémité, ne pouvoit plus foûtenir l'effort des Ennemis; Il n'étoit plus question de songer à la défendre, mais à tâcher d'en sortir avec honneur: Alors M. de Castries, aussi délié Negociateur, que prudent & intrépide dans les occasions les plus perilleuses, obtint de M. l'Electeur de Brandebourg, une Capitulation des plus honorables; & sauva l'honneur & la vie à un reste de Garnison prêt à perir, & qui avoit déja épuisé toutes ses ressources.

Si nous suivions M. de Castries dans toutes ses Expeditions Militaires, nous le verrions à la Bataille de Fleureux, commandant une Brigade d'Infanterie, & quoique blessé, soûtenir jusqu'au bout la fatigue de cette Journée victorieuse.

Nous le trouverions encore au Siège de Monts, qui n'auroit pas été la derniere de ses Campagnes, si ses infirmitez, connuës de tout le Monde, avoient pû lui permettre de suivre plus longtems son Inclination.

Cependant, quoique sa santé, qui devenoit tous les jours plus foible, l'eût obligé à se retirer du Service, le Roi, qui connoissoit son merite & sa bonne volonté, l'honora en 1693. d'un Brevet de Maréchal de Camp ; & l'auroit nommé dans la suite Lieutenant Général de ses Armées, si M. de Castries, toûjours Modeste, n'avoit resusé ce Titre honorable, en disant que ces marques de distinction convenoient mieux à ceux qui étoient actuellement dans le Service.

Il ne fut pas en son pouvoir de refuser de même, le Gouvernement de la Ville & du Port de Sette. La Descente que les Anglois y firent dans la derniere Guerre, avoit fait connoître à la Cour, que nos Côtes n'étoient point impraticables, comme on le croyoit autrefois; & qu'il étoit necessaire de placer dans un Poste aussi important, un Commandant sur la Fidélité & sur l'Expérience duquel on pût se reposer entierement: Ce Choix ne pouvoit tomber que sur M. de Castries; c'étoit lui confier la défense de sa Patrie, comme on la confia autrefois à seu son Pere, pour diffiper une Revolte du Peuple du Vivarés.

La Vie de M. de Castries, fut une Vie active, pendant que sa fanté, quoique foible, mais soûtenuë par le feu de la jeunesse, lui permit de remplir les divers Emplois Militaires dont il fut honoré; & dans la suite, forcé de mener une vie plus tranquile, ce fut une espece de Philosophe, qui conservoit, au milieu des intrigues de la Cour, où il étoit obligé de vivre, une droiture de cœur & une serenité d'esprit qui le rendoit respectable à tout le Monde: Content de lui-même, il ne demandoit pas de nouvelles graces; & quand elles venoient le chercher, il les recevoit avec une modestie que l'envie même étoit forcée de respecter.

Ce furent ces Vertus si rares dans la Cour des Princes, qui le firent choisir pour être Chevalier d'Honneur de Son Altesse Royale, MADAME LA DUCHESSE D'ORLEANS: Et ces mêmes Vertus, jointes à l'Ancienneté de sa Race, \* dont les Himnes de l'Eglise célébrent la Noblesse & la Sainteté, le firent nommer Chevalier des Ordres du Roi dans la derniere Promotion qui en sut saite.

Il est aisé de voir que toutes les Charges honorables, & les Places de distinction que M. de Castries eut pendant sa Vie, n'étoient pas seulement la recompense des Services importans qu'il avoit rendus à l'Etat, mais qu'elles étoient encore une preuve autentique du Genie superieur qui avoit éclairé sa Conduite dans toutes les Actions de sa Vie.

Ce même Genie lui faisoit aimer les Sciences, & l'auroit rendu un Sçavant du premier ordre, s'il avoit voulu le devenir aux dépens des devoirs effentiels que son Etat l'obligeoit de remplir; mais ses occupations & sa situation, ne lui permettant pas de s'y appliquer, il se contentoit de les proteger, & de se plaire à la Conversation des Sçavans : Ce sur ce Goût pour les Sciences, qu'il laissoit entrevoir depuis long-tems, qui le sit nommer par le Roi, pour remplir parmi nous une Place d'He-\* St. Roch. noraire, lors de la Création de cette Académie; & depuis ce tems-là, nous avons reçû dans toutes les occasions, des marques de sa Bienveuillance.

Nous n'oublierons jamais l'accücil favorable qu'il fit aux Députez de cette Compagnie, au dernier voyage qu'il fit dans cette Ville; avec quelle fatisfaction il vint prendre fa Place d'Académicien dans une de nos Séances ordinaires, & la maniére gracieuse avec laquelle il nous accorda l'usage des Murs & d'une des Tours de la Ville, pour la commodité des Observations Aftronomiques. L'obligation dans laquelle il étoit de vivre à la Cour, nous a privé du plaisir de le revoir dans nos Assemblées; mais l'amour qu'il avoit pour les Sciences, nous le rendoit en quelque manière present.

M. de Castries, après s'être fignalé dans le Monde par sa Valeur, par sa Sagelse, & par une Probité universellement reconnuë, a passe de sa vie dans les Sentimens de Pieté les plus viss & les plus soumis aux ordres de la Providence: Cette soumission lui sit recevoir avec une resignation veritablement Chrêtienne, la perte d'une Epouse, d'un Fils, & d'une Belle-Fille, qui faisoient toute sa consolation & toute sonstance, mais le Seigneur, qui ne vouloit qu'éprouver sa constance, & qui a voulu pourtant conserver des Rameaux d'une Tige si Pure & si Noble, lui a donné d'un fecond Mariage, deux Garçons pendant sa vie, & un Postume, qui vraisemblablement feront fleurir le Nom de cette Illustre Famille jusqu'à la Posterité la plus éloignée.

L'Aîné de cette jeune Famille s'est déja ressenti du Credit que son Pere s'étoit acquis par son Merite & par ses Services; & il y a lieu d'esperer que ses Freres, par un Merite précoce qui paroît hereditaire dans leur Maison, se ressentiront de même des faveurs du Prince.

Enfin, M. de Castries, qui s'étoit préparé depuis long-tems à voir venir le moment fatal qui devoit le réunir à ses Peres, le vit approcher avec cette tranquilité d'esprit, qui est la marque d'une Foi vive, & d'une Conscience pure & irréprochable. Il mourut à Paris d'une maladie de langueur & entre les bras de sa Famille, le 24. du mois de Juin de cette année, & dans la soixante - sixiéme de son âge.

La

La Place d'Académicien Honoraire, vacante par la mort de M. le Marquis de Castries, a été remplie par Monseigneur l'Archeveque d'Alby son Frere.

M. le Prefident ajoûta quelques traits au Portrait de M. de Castries, que la liaison du Sang & de l'Amitié qui étoit entr'eux, rendirent encore plus viss. Il finit, en disant que l'Illustre Prélat qui occupe aujourd'hui la même Place, consoloit en quelque manière l'Académie de la perte qu'elle avoit faite.

### S FERRER FERRER FERRER FERRER FERRER FERRER FERRER

M. Lamorier lut ensuite un Memoire de Chirurgie, qui M. contenoit un Fait très-interessint. Un Homme d'environ soixante ans, qui paroissoit se bien porter, & qui étoit pourtant sujet à des douleurs de Colique fort vives, sur tout quand il avoit bû un peu trop de vin, ce qui lui arrivoit assez souvent, reçut un coup d'un morceau de tuile, qui lui sur jetté par une Fille, & qui porta sur les Bourses. Ce coup, qui ne sit qu'une legére contussion en-dehors, sur pourtant suivi d'une violente Colique, accompagnée d'un Frisson universel, qu'aucun Remede ne put appaiser; & le Malade mourut vingt heures après avoir reçû le coup, au grand étonement de ceux qui vouloient le securir.

Le Cadavre fut ouvert par autorité de Justice ; & Mr. Lamorier, qui avoit été frapé de la mort brusque de cet Homme, ne perdit pas l'occasion d'être present à l'Ouverture qui en sut faite : M. de Montferrier fils, Académicien, qui se plaît aux Dissections Anatomiques, & qui connoît parfaitement les Parties du Corps humain & l'économie animale, voulut aussi y être present.

On trouva dans les Bas-Ventre une quantité confiderable d'une Matière blanchâtre qui patoifioit purulente; mais, on ne voyoit pas d'abord ce qui avoit pû la produire: On chercha vainement quelque abcès dans le Foye, dans la Rate, dans le Mélentére, &c. on n'en fut pas mieux éclairei; Enfin, en examinant exactement les Intestins, on trouva un Trou fistuleux dans l'Intestin Ileon, dont les bords étoient calleux; & en pressant l'Intestin, on voyoit fortir par ce Trou une Matière semblable à celle qu'on avoit trouvé dans la Cavité du Bas - Ventre: Il ne fut plus question alors que de trouver le Couvercle de ce Trou, car il falloit qu'il en cût un; sans quoi, le Chile se feroit toûjours épanché dans le Bas-Ventre, & IH'omme n'auroit pas pû vivre long-tems.

Ce Couvercle fut le Peritoine, contre lequel l'lleon s'étoit colé; & l'on vit effectivement contre cette Membrane, la figure du bord calleux du Trou de l'Intestin, ce qui mit la chose hors de tout doute.

Or, voici comme Mr. Lamorier raifonna. Le Peritoine accompagne les Vaisseaux Spermatiques, & s'étend par consequent jusques dans les Bourses: le coup de tuile a ébranlé cette Production du Peritoine, & cet ébranlement a détaché le Boyau qui étoit colé contre cette Membrane ; d'abord la Matière Chileuse s'est répanduë dans le Bas-Ventre, s'y est aigrie, & a causé la violente Colique, qui a fuivi le détachement du Boyau : Mais, comment, dira-t'on, le Boyau a-t'il pû se coler contre le Peritoine ? il est aisé de répondre, que quand les Parties sont enflamées, elles se colent facilement les unes aux autres; on en voit tous les jours des exemples dans les inflammations du Poûmon, du Foye & de la Matrice: une inflammation du Boyau, suivie d'une super station, a donc, pû faire, & le Trou du Boyau, & son adhérence au Peritoine.

De là, Mr. Lamorier prit occasion de parler des ressources de la Nature dans les Playes des Intestins, & cita plusieurs exemples de réunions extraordinaires que nous renvoyons à son Memoire.

M. le President, en recapitulant l'Observation de Mr. Lamotier, en releva toutes les circonstances, & exhorta M<sup>13</sup>. les Chirurgiens à être très-exacts à examiner les Cadavres dont ils sont les Ouvertures par autorité de Justice. Tel paroît avoir été tué, dit M. le President, qu'il est mort par quelque mal qui n'a aucun raport avec le coup qu'il a reçû: Sans l'exactitude de Mr. Lamorier, un morceau de tuile jetté par une Fille, auroit tué l'Homme en question; la Fille auroit été déclarée criminelle; & peut être auroit-elle souffert la peine d'un homicide qu'elle n'avoit pas commis.

## 

M. Riviere, qui s'est chargé de faire l'Analise de toutes les M. Eaux Minerales de la Province, lut dans cette Assemblée celle qu'il a faite des Eaux de la Joncasse. C'est une Fontaine Minerale, situee du côté de la Mer, à une lieuë & demi de Montpellier : on l'apelle la Joncasse, parcequ'elle est dans un endroit où il ne croît que du Jonc. Elle contient un Principe falin, qui a du raport, suivant toutes les Epreuves que Mr. Riviere en a faites, avec le Sel fixe de Nitre: elle contient aussi un Esprit acide volatil, comme la plûpart des Eaux qu'on appelle Acidules, & qui se manifeste par le changement en couleur de Vin paillet qu'elles sont sur toures les Teintures bleuës. Mr. Riviere a poufsé jusqu'au Scrupule l'Anatomie qu'il a fait de ces Eaux; mais l'Extrait qu'on en pourroit faire, feroit tort au Memoire, puisqu'il ne contient rien que d'essentel, comme on le pourra voir quand Mr. Riviere rendra fon Memoire public.

Ce Memoire est accompagné d'un grand nombre d'Observations qu'il a faites de ces Eux Minerales, pour la guerison de plusieurs Maladies qui avoient resisté aux Remedes les plus effectifs: Ces Observations, qui ne sont pas les seules qui ont été faites, devroient faire donner à ces Eaux la préférence sur bien d'autres Eaux Minerales que l'on va querir bien loin & à grands frais, mais leur proximité fait qu'on les néglige ; le prix & la sareté donnent ordinairement la valeur aux choses: c'est un défaut de l'humanité, de n'être jamais content de ce que l'on a.

M. le President, qui parle le Langage de tous les Académiciens, & qui est initié dans tous leurs Mistéres, recapitula le Memoire de Mr. Riviere, & le mit à la portée de l'Assemblée, avec cette précision & cette netteré d'esprit qui lui est si naturelle, & qu'on ne peut assez admirer.

### 

Assemblée finit par une Observation que lut Mr. Rideux, d'une Femme qui ayant conçû à l'âge de 54. ans, accoucha d'une Môle 17. ans après la conception, & accoucha avec toutes les circonftances des Accouchemens ordinaires.

Elle avoit porté cette Môle fans aucune incommodité; & ce fut à l'occasion de plusieurs Remedes que Mr.Rideux donna à cette Femme pour la guerir d'une Fiévre putride, que la Môle sur ébranlée, & qu'elle sortit avec les douleurs des Accouchemens ordinaires.

Cette Môle étoit fort racornie, & fe nourriffoit par des petits Vaiffeaux qui la tenoient attachée de tous côtez à la Matrice, & ces petites Attaches empêchoient en même-tems, que la Femme qui la portoit n'en fentit le poids: Cette Môle peloit vingt onces; Et Mr. Rideux croit avec raifon, que c'étoit l'Arriere-Faix d'un Fetus qui s'étoit obliteré faute de nourriture, lequel Arriere-Faix, par la preffion continuelle qu'il fouffroit dans la Matrice, s'étoit endurci, & avoit confervé la figure de la Cavité dans laquelle il s'étoit moulé. Mr. Rideux, prouva par des Raifonnemens Phifiques, & par les Obfervations des Enfans pétrifiez, qui fe font trouvez, ou dans la Matrice, ou dans la Cavité du Bas-Ventre, & qui n'étoient point pourris, que la Môle dont il raportoit l'Obfervation, avoit eû le même fort; mais qu'elle fe feroit enfin pétrifiée, fi elle avoit refté plus long-tems dans la Matrice.

De là il conclut, qu'il y a des Femmes qui peuvent concevoir dans un âge fort avancé, & qu'il ne faut pas toûjours douter des Faits qui nous paroissent extraordinaires.

M. le Prefident, en recapitulant ce Memoire, ajoûta de fon chef, quelques autres Observations qui avoient du raport à celle de Mr. Rideux, Et après avoir loué l'Ordre, l'Exactitude & le Stile du Memoire qui venoit d'être lû, il finit, en disant à l'Afsemblée, qu'on devoit juger par ce que l'on venoit d'entendre, de quelle necessité pouvoient être les Compagnies Sçavantes.

"Allemblee finie par une. Obleuvation què la côdie. Rideur ,

anno Aldierr. ans avecs la conception, Concoucha avec recep